

Appel à consultance “Impact de l’information” et évaluation finale externe de projet

- Termes de référence -

Résumé

Dans le cadre du projet *Archipel - Travailler en France à la construction de ponts entre organisations œuvrant pour le droit et la dignité des prisonniers ordinaires dans le monde*¹, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Prison Insider est à la recherche de prestataire.s pour mener à bien deux missions : un travail de réflexion et d'analyse sur l'impact de l'information et une évaluation externe du projet.

Sommaire

1. Cadre général	2
L'association	2
Descriptif du projet	2
2. Lot 1 - Consultance “Impact de l’information”	4
Contexte	4
Objet de la mission	4
Livrables attendus	5
3. Lot 2 - Consultance “Évaluation finale externe du projet Archipel”	5
Objet de la mission	5
Livrables attendus	5
4. Modalités d’intervention	6
Durée des missions et modalités financières	6
Profils attendus	6
Méthodologie de suivi	7
5. Dossier de candidature	7
Critères d’évaluation	7
Calendrier	8
Contact	8

¹ <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/projet-archipel-pour-amelioration-conditions-de-detention>

1. Cadre général

L'association

Prison Insider est une plateforme de production et de diffusion d'informations sur les prisons dans le monde. Son objectif est d'informer, comparer et témoigner sur les conditions de détention au regard des droits fondamentaux. Elle recense et vérifie les informations disponibles, produit des connaissances et des savoirs et les rend accessibles. Elle développe, mobilise et anime un réseau mondial d'acteurs impliqués. Sa finalité est de donner les moyens d'agir.

Descriptif du projet

De nombreuses organisations de la solidarité internationale œuvrent en France pour la défense des droits humains dans le contexte carcéral. Ces acteurs du changement social mobilisent l'information pour argumenter et piloter des actions concrètes. Pour être mobilisable, l'information doit être non-partisane, concise et systématique.

Prison Insider fait connaître, par son site internet, les conditions de détention dans le monde. Récoltées en collaboration avec des contributrices et contributeurs divers.es (Organisations de la Société Civile - OSC, praticiens, proches de détenus, etc.), les données sont vérifiées, mises en forme et diffusées.

Le projet Archipel vise à renforcer le travail collaboratif avec les organisations françaises. Mieux collaborer, mieux produire ensemble et mieux diffuser les connaissances produites : c'est ainsi que l'information portera véritablement le changement et pourra amener un impact significatif dans l'amélioration des conditions de détention dans le monde.

L'Archipel que Prison Insider propose est celui de la mise en lien et de la construction de passerelles entre organisations françaises œuvrant pour les droits et la dignité des personnes détenues.

Le projet se déroule entre mars 2021 et février 2024.

Présentation du projet :

Les parties prenantes de la solidarité internationale engagées dans la défense des droits dans le contexte carcéral s'efforcent d'initier des évolutions vers une amélioration de la pratique et des droits, de déconstruire les préjugés. Pour cela, les parties prenantes du changement social (OSC, professionnel.les, pouvoirs publics) doivent avoir accès à l'information. Ils peuvent ainsi mieux argumenter, mieux piloter les actions concrètes de développement et de réforme. L'information accessible permet également d'équiper les citoyennes et citoyens pour participer au débat public sur la prison et les politiques carcérales.

À l'heure actuelle, l'information sur l'enfermement existe, de façon irrégulière selon les pays (statistiques, rapports, témoignages) mais elle est complexe à mobiliser. Or pour être mobilisable, l'information doit être rassemblée, vérifiée concise, systématique, pays par pays. Le rôle de la société civile dans la production d'information s'avère être central car les données officielles ne montrent souvent qu'une facette de la réalité carcérale.

Prison Insider a pour objet de faire connaître par tous moyens les conditions de détention et promouvoir les droits et la dignité des personnes privées de liberté partout dans le monde. Son mode d'action est la collecte, la valorisation et la diffusion au plus grand nombre d'informations vérifiées et pertinentes. Sa plateforme numérique unique offre un espace à la fois pour s'informer et pour apporter sa contribution à l'information. Récoltées en collaboration avec des parties prenantes du terrain, les données sont vérifiées, organisées, vulgarisées et diffusées.

Prison Insider s'appuie sur une diversité de partenaires tels que des ONG, chercheurs et chercheuses, juristes et avocat.es, proches de détenus, agent.es et fonctionnaires, afin d'obtenir un ensemble de données, de les centraliser et les rendre accessibles à tous grâce à un vocabulaire et une présentation unifiés.

Le projet Archipel vise à renforcer le travail collaboratif avec les OSC françaises partenaires. Mieux collaborer, mieux produire ensemble, et mieux diffuser les connaissances produites : c'est ainsi que l'information portera véritablement le changement et pourra amener un impact significatif dans l'amélioration des conditions de détention dans le monde.

Historique et structuration du projet :

L'idée de la création d'un mouvement d'organisations françaises autour de la défense et la promotion des droits des personnes détenues dans le monde est née à la suite d'une réflexion initiée par Prison Insider. Créée en réponse au constat de l'absence de plateforme d'information sur l'enfermement dans le monde, Prison Insider collabore avec de nombreuses parties prenantes pour alimenter sa plateforme internet, et notamment avec des interlocuteurs et interlocutrices français qui travaillent en prison au cours de leurs projets.

La prison et la réforme de la justice sont des domaines d'interventions communs à beaucoup d'organisations françaises engagées dans des actions de solidarité internationale, de développement, de défense des droits ou humanitaires. Dans le cadre de ces interventions, de nombreuses informations sont récoltées sur des situations locales dans les prisons, sur les conditions de détention, sur des pratiques pénitentiaires. Ces informations, de valeur inestimable, peuvent être mieux partagées et valorisées, et méritent de trouver leur place sur le site de Prison Insider. C'est cette logique qui a mené au présent projet de structuration du mouvement associatif en collaboration avec des partenaires historiques de Prison Insider.

Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs) :

Les outils, les méthodologies et les formats créés par Prison Insider vont permettre de structurer les collaborations, mettre en avant les outils et formations nécessaires à la production collective d'information pour valoriser et diffuser au plus grand nombre les connaissances produites. C'est ainsi que le projet contribuera en phase I à fédérer les parties prenantes françaises et promouvoir en France un engagement pour le droit des personnes détenues, initiant un processus d'apprentissage potentiellement répliquable à l'international.

Principaux impacts visés au terme du projet :

Le projet est envisagé en deux tranches (une de douze mois, une de vingt-quatre mois), qui permettront de structurer les collaborations avec les OSC partenaires, mesurer l'ampleur des progrès réalisés pour définir les processus à ajuster. Il pourra être renouvelé sur une deuxième phase pour consolider la structuration et entreprendre un élargissement éventuel, et une troisième pour élargir le mode de production collectif pérenne.

L'OS1 vise à consolider les liens entre les OSC françaises partenaires du projet. Elles s'engageront dans un travail collectif autour d'objectifs partagés, sur lesquels elles s'accorderont collectivement. Les activités prévues sont :

- **Rencontre de début de projet** avec les OSC partenaires pour échanger sur la construction et la mise en place de processus de travail et d'outils collaboratifs (précédée de discussions bilatérales).
- **Rencontres** avec les OSC partenaires et leurs membres, en parallèle d'évènements déjà prévus pour planifier un cadre de travail et des outils collaboratifs.
- **Webinar de capitalisation** sur les processus mis en place et leurs résultats.
- **Consultation** des OSC partenaires sur la co-construction des processus d'information et des outils à développer. Chaque OSC partenaire sera consultée au cours des temps de rencontre prévus dans le sous-objectif 1, leurs besoins seront compilés dans un document de synthèse qui précisera les processus à développer (indicateur de suivi activité 1.d).

L'OS2 vise à la production et au transfert régulier d'informations de qualité à Prison Insider. Ce mécanisme sera facilité par des processus de collecte et de mise en forme appliqués par les OSC. Les activités prévues sont :

- **Partage et mise en forme des informations relatives** aux prisons déjà disponibles auprès des OSC.
- **Production de supports** de travaux et **d'outils** adaptés.
- **Temps de formation** aux outils avec les OSC partenaires et leurs membres lors des deux rencontres prévues en activité 1 (atelier méthodologie-outils / ateliers diffusion-rédaction).
- **Production collective de connaissances** avec les OSC (contributions à des fiches-pays, dossiers thématiques, interviews, témoignages).
- **Traduction des productions.**

L'OS3 va soutenir l'action des OSC partenaires dans leurs travaux de valorisation et de diffusion à grande échelle de la connaissance produite collectivement lors du projet. Les activités prévues sont :

- **Accompagnement** dans une **réflexion sur le rôle et l'impact social de l'information**.
- **Diffusion des productions** réalisées dans le cadre du projet (intégration sur le site internet Prison Insider, paramétrage de l'outil de comparaison, communication).
- **Webinaire de retour d'expérience sur l'impact de l'information et son utilisation** par les OSC.
- **Conception d'outils pour améliorer la diffusion et les formats** (optimisation du moteur de recherche, prise en main et mise en ligne d'un module interactif multimédia, travail sur le référencement et les statistiques de lectorat).
- **Évaluation sur l'impact de l'information** (intervention d'un.e prestataire).

Groupes cibles

Le projet a pour bénéficiaires directs les OSC partenaires qui sont au nombre de cinq. Il s'agit de la Coalition mondiale contre la peine de mort, la Fédération internationale des ACAT, d'Ensemble contre la peine de mort, de la Plateforme Droits de l'Homme et de Planète Réfugiés-Droits de l'Homme. Les OSC à l'international membres et affiliées des partenaires sont aussi directement concernées par le projet. D'autres OSC sont susceptibles d'être intégrées au projet de façon complémentaire.

Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 80 personnes.

Les bénéficiaires indirects regroupent un ensemble hétérogène de parties prenantes et de citoyen.nes : les personnes détenues, leurs familles et leurs proches ; les membres des OSC partenaires, leurs publics ; les praticien.nes actifs sur la question de la prison ; et le public général constitué du lectorat du site de Prison Insider.

2. Lot 1 - Consultance "Impact de l'information"

Contexte

La première année du projet a permis d'approfondir nos réflexions autour de l'impact de l'information. Si le suivi d'impact est relativement bien documenté pour les actions de terrain en faveur des droits humains et pour le plaidoyer, ce n'est pas le cas pour le travail d'information et de sensibilisation.

Prison Insider organise un atelier en ligne, le 16 février 2022, "Parlons droits : rôle et impact de l'information". L'information est-elle un simple outil de communication ou un véritable vecteur de changement ? Quel impact pour le plaidoyer et l'action ? Laurence Bolomey (journaliste, formatrice, Radio Télévision Suisse), Maître Roksana Naserzadeh (avocate au Barreau de Lyon, co-présidente de Prison Insider) et Sacha Meuter (Fondation Hirondelle et vice-président de Trial International) partagent leurs expériences et connaissances autour de ces questionnements.

Objet de la mission

Documenter et analyser le rôle de l'information en tant que vecteur de changement sur la base des connaissances produites dans le cadre d'Archipel.

Cette consultance se divise en trois missions :

➔ Consultation auprès des OSC membres d'Archipel et leurs partenaires

La consultation inclura les questions suivantes :

- Dans quelle mesure et comment les organisations partenaires utilisent-elles les informations produites dans le cadre du projet ?
- Quelle est l'utilité des informations publiées sur le site de Prison Insider pour les organisations partenaires ? Comment complèmentent-elles leurs activités ?
- Comment renforcer la collaboration pour l'utilisation et la diffusion d'information ?

- Quel rôle pourrait prendre la production d'information dans les activités des organisations partenaires ?

Cette mission de consultation comprendra également l'animation d'un séminaire de travail.

→ Consultation auprès de l'équipe de Prison Insider sur l'évaluation et les statistiques de lectorat. Il s'agira de comprendre les dynamiques actuelles de suivi d'impact ainsi que de répondre notamment aux questions suivantes :

- Quels sont les contenus les plus consultés ?
- Quels sont les contenus les plus repartagés ? Lesquels suscitent le plus d'engagement ?
- Quelle utilisation est faite des outils d'analyse ? Comment renforcer ce processus ?

→ Renforcer la théorie du changement de Prison Insider quant au rôle de l'information

- Formaliser l'approche mise en œuvre par Prison Insider sur l'information pour le changement social
- Proposer un argumentaire qui explique pourquoi l'information donne des moyens d'actions
- Proposer des pistes de renforcement du suivi d'impact, y compris la formalisation de la stratégie de diffusion

Un temps de synthèse et de restitution des résultats est prévu avec l'équipe.

Livrables attendus

1. Rapport d'évaluation sur l'impact de l'information diffusée et de l'utilisation faite de la connaissance produite dans le cadre du projet Archipel
2. Compte-rendu et supports de travail de l'atelier dédié au retour d'expérience sur l'impact de l'information et de l'utilisation faite par les OSC partenaires et leurs membres de la connaissance produite dans leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer
3. Rapport sur la théorie du changement de Prison Insider, accompagné de pistes d'améliorations et d'indicateurs clés d'analyse d'impact

3. Lot 2 - Consultance "Évaluation finale externe du projet Archipel"

Objet de la mission

Une évaluation externe indépendante sera réalisée à la fin du projet afin d'évaluer la pertinence et la cohérence des résultats par rapport aux objectifs initialement fixés. L'évaluation se fondera principalement sur les critères de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Les critères d'efficacité et d'impact pour la mesure des changements feront l'objet d'une attention particulière, ainsi que l'analyse des effets en termes de renforcement de capacités et des partenariats.

L'évaluation permettra notamment de répondre aux questions suivantes :

- Les activités menées ont-elles conduit aux résultats attendus et aux objectifs spécifiques du projet ? Les stratégies d'intervention sont-elles pertinentes et efficaces ?
- Les résultats du projet contribuent-ils à renforcer le travail des OSC françaises sur les droits fondamentaux en prison ?
- Quelles sont les orientations et pistes d'amélioration à privilégier pour une deuxième phase du projet ?

Livrables attendus

Le prestataire préparera un rapport d'évaluation en français décrivant le processus d'évaluation et présentant les conclusions et les recommandations. Le document sera remis en mars 2024 à Prison Insider qui le transmettra à l'Agence Française de Développement (AFD).

Une restitution des résultats sera faite par le prestataire au Bureau, à la direction et à l'équipe de projet de Prison Insider, en présentiel ou en visio-conférence au printemps 2024.

Le prestataire devra en particulier :

- Examiner et analyser les documents liés au projet existant fournis par Prison Insider ainsi que les publications sur son site
- Conduire des entretiens et discussions de groupe avec des représentant.e.s des groupes cibles, des OSC partenaires et des bailleurs, ainsi que de tout autre interlocuteur.rice pertinent.e
- Effectuer au moins une étude de cas sur un processus collaboratif de production et de diffusion de publications

4. Modalités d'intervention

Durée des missions et modalités financières

Lot 1 "Impact de l'information"

Calendrier : La mission s'étendra de mai à septembre 2023.

Les propositions financières doivent s'inscrire en dessous d'un plafond maximum de 5 000€ TTC et distinguer les honoraires et per diem des autres dépenses. Tous les autres coûts non prévus resteront à la charge des prestataires.

Lot 2 "Évaluation finale externe du projet Archipel"

Calendrier : La mission s'étendra d'octobre 2023 à mars 2024.

Les propositions financières doivent s'inscrire en dessous d'un plafond maximum de 10 000€ TTC et distinguer les honoraires et per diem des autres dépenses. Tous les autres coûts non prévus resteront à la charge des prestataires.

Le prestataire peut soumissionner pour un ou les deux lots, en le précisant dans son dossier. Étant donné la nature diverse des compétences requises, il est nécessaire de préciser le ou les profils du ou des prestataire.s et la répartition des responsabilités.

Pour permettre une bonne visibilité sur le déroulé de la consultance et notamment l'organisation de l'intervention dans le temps, nous demandons aux personnes assurant la consultance de décliner leur proposition budgétaire en découpant par lots, le cas échéant, et en indiquant les coûts de leur prestation avec le nombre de jours de travail en face de chaque activité à mener et des livrables à restituer. La proposition doit inclure la méthodologie d'intervention.

Profils attendus

L'appui sera réalisé par un.e prestataire.e ou un collectif de prestataires répondant au profil suivant :

Commun aux deux lots :

- Bonne connaissance des enjeux des secteurs information/sensibilisation/solidarité internationale et de la promotion des droits humains
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, d'écoute et d'observation
- Bonnes capacités de pédagogie et d'animation de processus participatif

Spécifique au lot 1 - "Impact de l'information"

- Expertise sur les études d'effet et d'impact de l'information, la mesure d'impact et la mise en place de système de collecte et d'analyse de données
- Expertise en data analyse et réseaux sociaux : recueil, extraction et exploitation des données
- La connaissance de Google analytics et de Matomo est un plus

Spécifique au lot 2 - "Évaluation du projet"

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) en gestion de projet ou en droit, sciences politiques avec une expérience significative en management de projet
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets
- Expérience dans l'évaluation des projets des droits humains

Méthodologie de suivi

Pour le Lot 1, la coordination avec le/la prestataire sera assurée par la chargée de communication et diffusion, avec un suivi de la directrice et de la responsable du pôle Informer.

Pour le Lot 2, la coordination avec le/la prestataire sera assurée par la responsable du pôle Informer, avec un suivi de la directrice.

Des points réguliers de suivi et d'échange sur l'avancée du projet seront organisés et documentés.

5. Dossier de candidature

Il est demandé aux prestataires, dans leur dossier de candidature, de reformuler les besoins exprimés et d'indiquer le processus de travail qu'ils proposent pour traiter les axes de réflexion et les questionnements.

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Proposition technique détaillée (3 pages maximum), comprenant :
 - une partie "Méthodologie" - Spécifiez la manière dont vous comprenez les objectifs, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et le détail de ceux-ci. Vous devrez mettre en relief les problèmes à résoudre et leurs conséquences, et la méthodologie que vous envisagez pour les résoudre.
 - une partie "Plan de travail" - Spécifiez la nature et la durée des activités, le calendrier, le séquençage, les articulations et les dates de présentation des rapports. Le plan de travail proposé doit démontrer que les Termes de référence ont été compris et peuvent être traduits en un plan de travail réaliste.
- Proposition financière détaillée
- CV et lettres de références
- Tout autre élément jugé utile

Les conditions suivantes s'appliquent :

- Mise en concurrence de prestataires (min 3 offres)
- Les personnes sélectionnées ne doivent pas avoir assumé de fonctions dirigeantes salariées ou bénévoles à Prison Insider depuis au moins 3 ans
- Les personnes sélectionnées ne doivent pas avoir été directement impliquées dans la conception et / ou la mise en œuvre du projet.

Critères d'évaluation

La personne retenue pour cette consultance sera choisie selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des termes de référence, méthodologie, expériences du ou des personnes candidates
- Offre financière : tarifs, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	Points
Offre technique	
Compréhension des TDR/ Présentation de la méthodologie utilisée	6
Profil et expériences des prestataires, dont :	
<i>Expertise et compétences communes aux deux lots</i>	6
<i>Expertise et compétences communes au lot pour lequel le.la prestataire candidate</i>	4
<i>Références</i>	4
Calendrier prévisionnel d'intervention / estimation des charges	4
Offre financière	6
Total	30

Une fois les offres reçues et analysées, Prison Insider se réserve le droit de négocier les propositions avec les prestataires pré-sélectionné.e.s.

Prison Insider se réserve également le droit de ne sélectionner aucun.e prestataire si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Prison Insider peut fournir sur demande des documents liés au projet, qui doivent être traités de façon strictement confidentielle par le.la prestataire.

De la même façon, tout document fourni par le.la prestataire sera considéré comme confidentiel.

Calendrier

- 17 avril 2023 : date limite de réception des offres
- 18 au 21 avril 2023 : sélection et choix des prestataires
- Mai à février 2024 : durée de la consultance pour le lot 1
- Septembre 2023 à mars 2024 : durée de la consultance pour le lot 2

Contact

Les candidatures doivent être adressées à Prison Insider, à l'attention de programmes@prison-insider.com, en précisant dans l'objet si le dossier couvre le lot 1, le lot 2 ou les deux lots.

Personne de contact : Florence Laufer, directrice, Prison Insider, tel. +33 (0)6 33 48 76 78, email : flaufer@prison-insider.com

Toutes les informations concernant la structure sont disponibles sur le site internet www.prison-insider.com.